



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-132698>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-132698**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-84090

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté D Agglomération Sud Sainte Baume

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24830039400116

Ville : LA CADIÈRE D AZUR

Code postal : 83740

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de remplacement des équipements électriques, électromécaniques et d'autosurveillance sur le poste de refoulement du quai Wilson

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232423

Type de marché : Travaux

Critères d'attribution : valeur technique : 60% Prix : 40%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 1 Date d'attribution : 04/11/24 Marché n° : 2024-41 Constructions Electrotechniques Du Sud, 1060 Av Des Chenes Verts, 83170 Brignoles Montant Ht : 213 463,00 Euros Sous-traitance : non. Renseignements complémentaires : Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. La présente consultation porte sur de remplacement des équipements électriques, électromécaniques et d'autosurveillance sur le poste de refoulement enterré sous le Quai Wilson, commune de Sanary Sur Mer. Il est notamment prévu : - La découpe et l'évacuation de la cuve de stockage chlorure ferrique et son remplacement par une cuve double peau, - Le remplacement d'équipements électriques et électromécaniques non fonctionnels, - Le remplacement du compteur non fonctionnel de la conduite de refoulement placé sous regard. le marché comprend une tranche ferme et deux tranches

conditionnelles : Tf Travaux de remplacement des équipements du poste Chlorure ferrique, et des équipements électriques, électromécaniques et d'autosurveillance non fonctionnels To001 Remplacement du broyeur de la file Nord To002 Remplacement du broyeur de la file Sud En cas de recouvrement des tranches dans le temps, la durée globale minimum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 12 mois. L'exécution du marché débute à compter de la date de notification du contrat. L'exécution des travaux débute, pour chaque tranche, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux de la tranche considérée. La date de notification est le 04/11/2024 Les contrats sont consultables conformément à l'arrêt Tarn et Garonne, après rendez-vous pris par écrit (courrier, mail) auprès de la direction de la commande publique. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Requête en référé précontractuel conformément aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative à compter de la date de notification du rejet de l'offre jusqu'à la date de signature du contrat. Référé contractuel en application de l'article L.551-13 du Code de justice administrative Recours en contestation de validité du contrat issu de la jurisprudence "Tarn et Garonne du Conseil d'état du 4 avril 2014, n°358994" qui peut être exercé par les tiers au contrat, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Recours pour excès de pouvoir contre l'acte administratif portant approbation du contrat (Conseil d'Etat, 23/12/2016, Asseco-Cfdt du Languedoc-Roussillon, req. n°392815)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/11/2024